

La France va effacer 72 millions d'euros de la dette du Burundi

PANA, 12/05/2010 Bujumbura, Burundi - La France va effacer 72 millions d'euros de la dette du Burundais, a-t-on appris à Bujumbura, de source officielle. L'accord de cette remise de dette a été signé mercredi par le ministre burundais des Finances, Mme Clotilde Nizigama, et l'ambassadeur de France au Burundi, Joël Louvet. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités dont le directeur régional de l'Agence française de développement (AFD), Jean-Pierre Marcelli. La dette extérieure totale du Burundi s'élève officiellement à 1,5 milliard de dollars américains.